



Opération spéciale : enlèvement à partir de **150 kg** en septembre



Pour rappel, le seuil d'enlèvement des fûts et bidons vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier, collectés en flux séparé, est fixé à 300 kg.

Néanmoins, pour les entreprises uniquement concernées par les EVPHEL, et qui n'ont pas demandé de collecte cette année, une opération spéciale d'enlèvement sera organisée à partir de 150 kg, soit environ une douzaine de saches de 500 litres. Les demandes d'enlèvement doivent parvenir à ADIVALOR entre le 1^{er} et le 30 septembre à minuit, au plus tard. Plus d'informations sur le programme EVPHEL sur l'extranet ADIVALOR : <http://extranet.adivalor.fr>

Nouvelle chargée de mission Nord-Ouest, **Gwenaël Gracia**



g.gracia@adivalor.fr - tél. 06 46 53 57 79

Gwenaël a pour principale mission l'information et l'appui marketing auprès des laitières et réseaux spécialisés. N'hésitez pas à faire appel à elle.

Témoignages

Chez Nutranimal, des collectes tous les jours.

Distributeur de produits d'hygiène de la traite et d'alimentation, Nutranimal rayonne sur les deux Savoies, le Pays de Gex et une partie de l'Isère.

L'entreprise s'est engagée dans la collecte d'EVPHEL dès le lancement de la filière. Compte tenu de la répartition territoriale des exploitations avec lesquelles elle travaille, Nutranimal a décidé de réaliser des reprises 1 pour 1 : le camion passe pour livrer des produits et reprend en même temps les bidons vides. Une trentaine d'éleveurs sont ainsi visités chaque mois. La mise en sache est ensuite réalisée chez Nutranimal. Pour Christian Chaumet, Directeur : *"les consignes sont plutôt bien respectées par les éleveurs ; nous avons été très rigoureux, dès le départ, et il nous est arrivé de demander à des clients de rincer à nouveau leurs bidons ; aujourd'hui les bidons ramassés sont correctement rincés, égouttés et avec les bouchons à part."*

Dès que le seuil d'enlèvement est atteint, un prestataire référencé par Adivalor vient récupérer les saches.



Christian Chaumet et Yves Besson
du GAEC "VERT VAL"

Informier et motiver ...



s'inscrivent dans la pérennité de la démarche. Mais l'effort d'information est encore nécessaire pour mobiliser et motiver les utilisateurs. C'est l'objectif du document de communication, réalisé avec Adivalor, qui sera distribué dans les prochains jours.

Mais Nutranimal veut aller encore plus loin et Christian Chaumet réfléchit déjà à de nouvelles incitations de nature à motiver les éleveurs.

Les éleveurs qui participent aux collectes sont convaincus de l'intérêt de la filière et

> au 30 mai 2013, 18 entreprises financent, par le biais de l'écocontribution, le programme EVPHEL. Leurs produits sont identifiés par le picto ADIVALOR.

ANTI-GERM France
BOU-MATIC
GASCOIGNE MÉLOTTE
CEETAL Laboratoires
CID LINES N.V

DE LAVAL
DIVERSEY France
DUPUY
ECOLAB
GEA FARM TECHNOLOGIE

HYDRACHIM
HYPRED
INDAL
LABORATOIRE Solutio
LELY CONSUMABLES B.V



PRODHNET
QUARON
SANICOOPA



En phase avec la charte des bonnes pratiques d'élevage



La Charte des bonnes pratiques est une démarche de développement au contenu évolutif.

La version 2012 a été marquée, notamment, par l'intégration des questions d'ordre environnemental, avec la mise en avant de nouvelles pratiques. Dans son point n°6, la charte explique que "par respect de l'environnement et des paysages, l'éleveur a identifié et utilise les filières de traitement adaptées aux différents produits de son exploitation".

Le contenu technique de cet engagement est très clair :

- assurer le recyclage ou le traitement des déchets,
- participer aux opérations de collecte spécifique organisées dans la région,
- conserver les bons d'enlèvement des déchets dangereux.

Le programme de collecte des EVPHEL permet de répondre concrètement à cet engagement pour les emballages spécifiques à l'hygiène.

Pour Manuel Gavelle, co-président de la charte : *"s'engager dans la Charte, c'est faire sienne la volonté de toujours améliorer ses pratiques, progresser, être fier du parcours accompli et le montrer."*

Rendez-vous aux salons de l'élevage



Le programme EVPHEL sera présent sur le stand ADIVALOR lors des deux grands rendez-vous de la rentrée :

• Space

du 10 au 13 septembre à Rennes

• Sommet de l'élevage

du 2 au 4 octobre à Clermont-Ferrand.

Distributeurs, éleveurs ou professionnels de la filière, venez rencontrer nos équipes et échanger sur la collecte et le recyclage des emballages vides. De nombreux documents seront mis à votre disposition et vous trouverez une réponse concrète aux questions que vous pouvez encore vous poser. Notez dès maintenant ces dates sur votre agenda !

Le kit communication : gratuit et sur-mesure

Des outils de communication, gratuits et personnalisables, sont mis à la disposition des opérateurs partenaires du programme EVPHEL : documents A4 ou A3, bandeaux pour internet, annonces presse, dépliants et affiches.

De nombreuses entités ont d'ores et déjà fait réaliser une communication personnalisée pour préparer les prochaines collectes :

- les régions Lorraine et Nord-pas-de-Calais,
- les départements de l'Ain, Haute-Loire, Haute-Normandie, Lorraine
- les distributeurs : Acolyance - Axereal (Centre) - Capseine (Nord-Ouest) - Coopérative Entente Agricole - Dumesnil - Interval - Jura Monblanc - Lepicard - Terrena et Terrena Poitou (Centre Ouest) - Ucac



Documents A4 et bannière internet

Pour obtenir une maquette personnalisée, contactez votre délégué Adivalor ou notre service communication au 04 78 79 16 77.

Pour commander des dépliants ou des affiches : <http://extranet.adivalor.fr>

Rubrique communiquer / commander

>Infos >Contacts

Dans votre région :

www.adivalor.fr

rubrique "contacts".

En savoir plus :

www.adivalor.fr/EVPHEL/FAQ

Commander des documents d'information

(dépliants et affiches collectes, fiches de consignes, documents administratifs)

www.adivalor.fr

rubrique "extranet"

(en haut à droite de la page d'accueil)

Login : **adivalor**

Mot de passe : **partenaire**

Ce projet est piloté par le CNIEL, avec la participation de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène Industrielle (AFISE), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL), la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL) et ADIVALOR.



ADIVALOR®